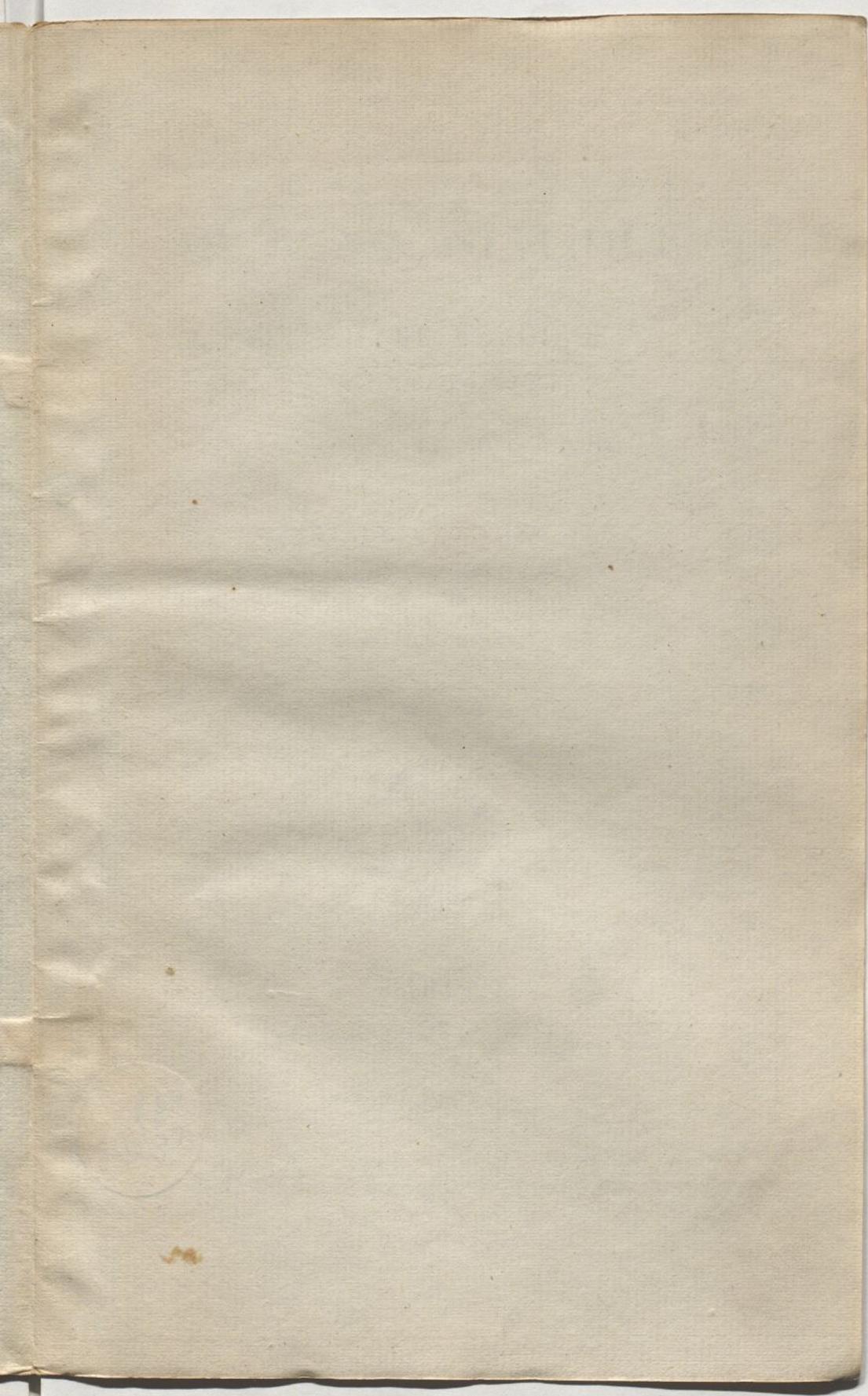
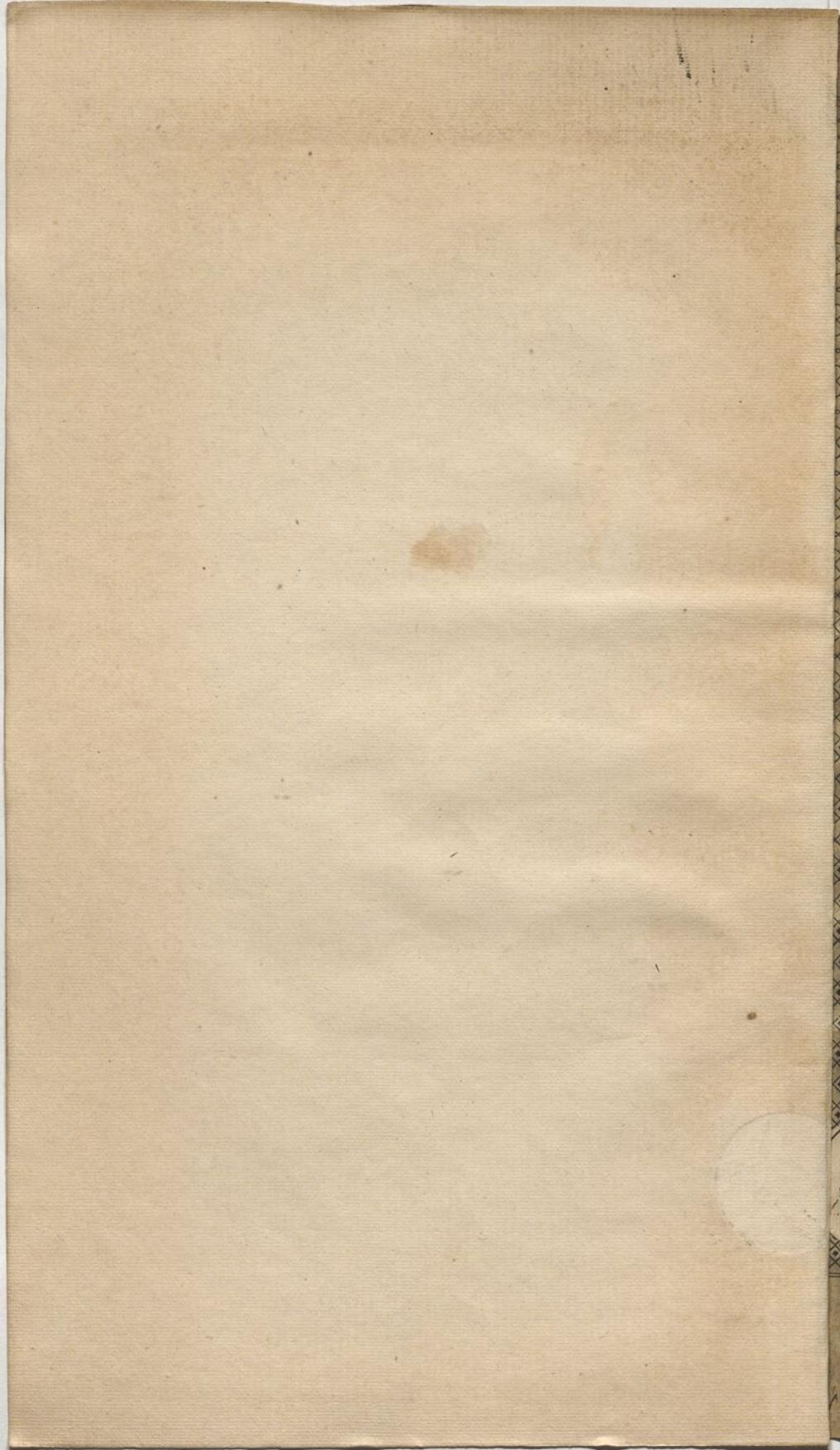


8° O.<sup>2</sup> n  
1023







# JOURNAL ASIATIQUE

OU

## RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES  
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX



STÈLE CHINOISE

DU ROYAUME DE KO KOU RYE

PAR

M. MAURICE COURANT

(EXTRAIT DU N° DE MARS-AVRIL 1898)

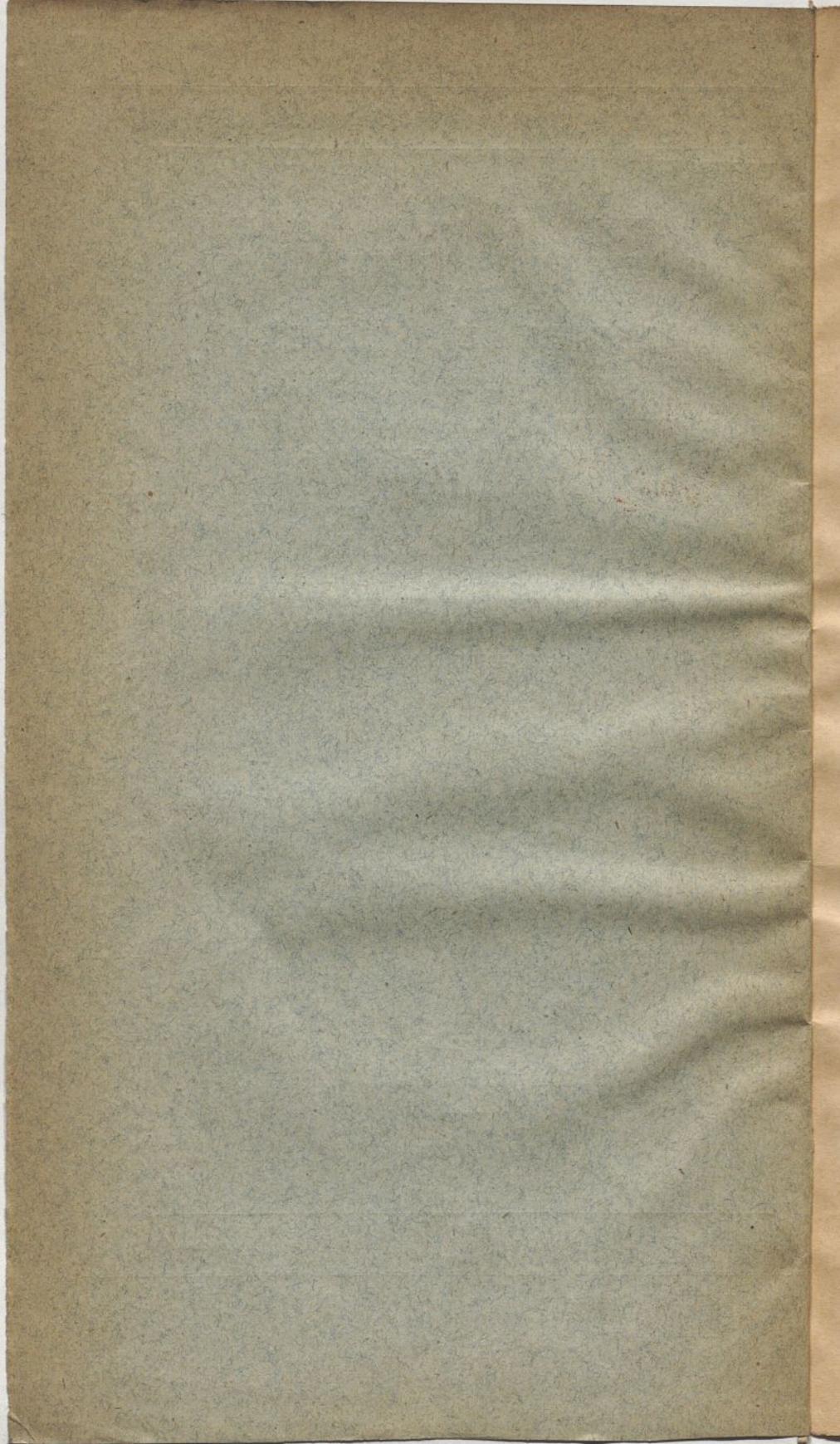


PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCVIII

0<sup>2</sup>  
1023<sup>n</sup>



3596

STÈLE CHINOISE

DU ROYAUME DE KO KOU RYE

PAR

M. MAURICE COURANT



EXTRAIT DU JOURNAL ASIATIQUE



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCVIII

O<sup>2</sup>n  
1023

STÉE CHINOISE  
DE ROYAUME DE KO KOE RYE

1844

M. MARTIN COCHARD

ESTABLISSEMENT DE L'ÉCRITURE CHINOISE

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M. DOCC XCVIII

## STÈLE CHINOISE

### DU ROYAUME DE KO KOU RYE.

---

L'inscription qui fait l'objet de ce mémoire, se trouve dans une localité dite Tong keou, 洞溝, sur le territoire de la sous-préfecture de Hoai jen<sup>1</sup>, 懷仁, province de Cheng king, 盛京. D'après les gens du pays, elle était jadis enfouie dans la terre; il y a environ trois siècles, le sommet de la stèle commença d'apparaître; il y a quelques années, quatre hommes envoyés de Thien tsin<sup>2</sup> la déterrèrent et la lavèrent; puis on en prit un estampage, mais, en raison des inégalités de la surface de la pierre, on ne put se servir de grandes feuilles de papier et il fallut avoir recours à de petites feuilles mises bout à bout; on obtint ainsi deux exemplaires estampés de l'inscription. Un Japonais anonyme, qui passa par là en 1884, réussit à acquérir un de ces exemplaires, qui est ac-

<sup>1</sup> Cette sous-préfecture est de création récente et ne se trouve pas dans l'ouvrage de Playfair, *Cities and towns of China*. Hong-kong, 1879; in-8°.

<sup>2</sup> Je n'ai eu, à Thien tsin, aucun renseignement à ce sujet.

tuellement conservé dans les bureaux du Musée d'Uhenô, 博物館; l'obligeance des chefs de ce bureau m'a permis de jeter un coup d'œil sur cette pièce précieuse : les petites feuilles de l'estampage ont été collées côte à côte de manière à reproduire la disposition des quatre faces de la stèle; je n'ai pu me livrer à un examen minutieux de cet original, mais il m'a paru que les reproductions qui existent, en donnent une idée exacte. De ces reproductions, l'une de grandeur naturelle, avec les caractères en noir sur blanc, forme quatre panneaux exposés dans l'une des salles du rez-de-chaussée du Musée d'Uhenô; d'autre part, la Société asiatique japonaise 亞細亞協會, en a publié une réduction photolithographique, qui a paru dans un supplément aux publications de cette Société en 1889. C'est un exemplaire de cette réduction que j'ai entre les mains; en raison du petit format du volume, elle forme 44 pages contenant chacune 5 colonnes de 8 caractères, la dernière colonne de la dernière page n'a que 7 caractères, ce qui donne un total de 1,759 caractères. La Société asiatique japonaise y a joint une notice sur la stèle et la localité où elle se trouve, des notes tirées d'un grand nombre d'ouvrages historiques et relatives aux événements mentionnés par l'inscription, enfin une lecture de l'inscription même; tout ce travail non signé, est dû, paraît-il, à M. Yokowi Tadanaho, 横井忠直. La *Revue historique japonaise*, 史學雜誌, a publié deux séries d'articles au sujet de cette inscription : les premiers ont paru

en 1891 et sont de M. Suge Masatomo, 菅政友; les autres, de 1893, sont dus à M. Naka Mitiyo, 那珂通世; M. Tubowi Kumazau 坪井九馬三, s'est aussi servi de ce texte dans son *Examen de la fondation des trois Royaumes coréens*, publié dans le même recueil en 1892 et 1893. Je dois immédiatement déclarer que ces différentes études m'ont été fort utiles : je n'ai cru devoir cependant adopter ni toutes les explications ni toutes les lectures proposées par les savants japonais. Il ne semble pas que cette stèle ait jusqu'ici attiré l'attention des Orientalistes européens.

J'emprunte à M. Yokowi les renseignements suivants : « La localité de Tong keou est au nord du Ya lou kiang, sur le cours supérieur de la rivière, à plus de 800 li chinois (environ 480 kilomètres) de Kieou lien tchheng, 九連城. Au milieu d'un plateau large de 3 à 4 li, long de 12 à 13, s'élève une ancienne muraille de terre de plus de 5 li de circonférence; c'est là qu'est établie la sous-préfecture de Hoai jen, qui était autrefois la ville de Ling 'an, 令安城. A l'est de cette ville, à environ 4 li, à plus de 3 li de la berge du fleuve, au pied de la montagne, coule un petit torrent, au bord duquel se dresse la stèle. . . Elle est haute de 18 pieds à partir de terre; les faces antérieure et postérieure ont 5 pieds 6 ou 7 pouces de large; les faces latérales ont 4 pieds 4 à 5 pouces de large. . . Sur les quatre faces sont gravés des caractères, au sud 11 colonnes, à l'ouest 10 colonnes, au nord 13 colonnes, à l'est

9 colonnes; il y a ensemble 43 colonnes de 41 caractères chacune, ce qui fait en tout 1,759 caractères<sup>1</sup>. Les caractères, de différentes tailles, ont de 3 à 5 pouces de haut; ils sont creusés à 5 ou 6 pouces de profondeur. Il manque en tout 197 caractères.

« Auprès de la stèle se trouve un grand tumulus d'une forme irrégulière et aplatie . . . ; l'on dit que l'on y trouve de vieilles tuiles<sup>2</sup>. . . Ling 'an tchheng est situé en face des villes coréennes de Ko san 高山城, et de Man hpo, 滿浦城; de tous côtés, dans les environs, il y a de vieux *tumuli*, au nombre de plusieurs centaines, qui ont des colonnes enfouies avec plusieurs assises de pierre : les gens du pays les appellent les « tombeaux de Kaoli »<sup>3</sup>. A l'est de la stèle, il y a un grand tumulus que l'on nomme le tombeau du maréchal, 將軍墳 : il sort brusquement de terre et s'élève à une hauteur de 17 pieds, au-dessus de terre, il a deux étages et l'on ne sait combien d'étages sont au-dessous. Si l'on entre dans la porte de pierre de l'étage supérieur, on trouve

<sup>1</sup> 43 colonnes de 41 caractères font 1,763 caractères, mais la dernière colonne se termine par un espace blanc.

<sup>2</sup> Quelques-unes de ces tuiles ont été apportées au Japon; MM. Suge et Naka en décrivent une de 8 pouces de haut sur 4 à 5 pouces de large; elle porte les caractères 願大王之墓安如山固如丘 « Puisse le tombeau du grand Roi être paisible comme la montagne, ferme comme la colline ».

<sup>3</sup> *Kao li* est le nom chinois populaire de la Corée; il n'a été employé officiellement que de 918 à 1392; mais, probablement par suite de sa ressemblance avec le vieux nom de Kao keou li, 高句麗, *Ko kou rye* employé pendant plusieurs siècles, il est resté dans la mémoire du peuple qui n'en connaît pas d'autre.

une chambre carrée de 20 pieds de côté et haute de 14 pieds, toute construite en grosses pierres, avec des colonnes de 14 pieds sur 3 pieds 2 pouces de diamètre; le sol est fait de grandes dalles de pierre; si dans les fentes entre les dalles on jette un caillou, on attend longtemps avant d'entendre le bruit sourd de la chute. »

La précision de ces renseignements est satisfaisante, surtout si l'on songe que le Japonais qui les a fournis à M. Yokowi ne voyageait certainement pas pour rechercher des antiquités; seul un archéologue pourra nous donner une description plus complète, et il est à désirer que l'attention des explorateurs se tourne vers ce côté de l'Asie orientale qui a été négligé jusqu'à présent. S'il est difficile, dans l'état actuel des choses, de nous faire une idée nette de cette nécropole coréenne, du moins l'inscription nous fournit-elle nombre de renseignements intéressants que je vais rapidement passer en revue : les limites forcément resserrées d'un mémoire comme celui-ci ne me permettront pas d'entrer dans les détails ni de fournir la preuve des identifications que je proposerai; je me promets, dans un avenir plus ou moins rapproché, de revenir sur les questions géographiques et ethnographiques si complexes que soulève l'histoire de cette région de l'Asie, où se sont heurtées et succédé tant de races diverses; j'espère que l'on voudra bien me faire crédit pour l'heure présente.

Le premier personnage mentionné par la stèle Si

tjo, le roi Tchou mou, 始祖鄒牟王, est connu par le Sam kouk sã keui, qui l'appelle Si tjo le saint roi Tong myeng, 始祖東明聖王, et qui donne son postnom sous diverses formes : Tjyou mong, 朱蒙, Tchou mou, 鄒牟, Syang mou, 象牟; les ouvrages chinois le nomment Tjyou mong et Tchou mou<sup>1</sup>; chez les Japonais on trouve les noms de Tchou mou, Tjyoung mou, 仲牟, même To mou 都牟. Ce ne sont là que des transcriptions différentes d'un même nom. La légende de ce roi est rapportée de la même façon, avec de légères variantes par le Sam kouk sã keui, par les auteurs chinois et par notre inscription. A n'en prendre que les traits les plus généraux, elle rappelle une migration accomplie par les fondateurs du Ko kou rye et qui les amena du Pou ye septentrional à Hol pon. Les premières histoires dynastiques chinoises et d'autres anciens ouvrages, Heou han chou, 後漢書, Oei chou, 魏書 Liang chou, 梁書, Oei lio, 魏略, etc., permettent d'établir que le Pou ye, 夫餘, était situé sur la rive droite de la rivière Soungari (Em ri, 奄利, Em tchyei, 淹滯, Em hpyou, 掩洮, Si em, 施掩), s'étendant peut-être jusqu'à l'Amour (Yak syou, 弱水, Heuk syou, 黑水), au nord et jusqu'à la rivière Hourka ou à l'Ousouri (太魯水, Htai ro syou) à l'est; l'autre rive de l'Ousouri était habitée par les Eup rou, 挹婁; au sud, le Pou ye confinait au Tjyang pãik san, 長白

<sup>1</sup> J'emploie partout les prononciations coréennes, puisqu'il s'agit surtout de localités et de personnages coréens.

山, et au Ko kou rye, 高句麗; à l'ouest il avait pour voisins les Syen pi, 鮮卑. Dans le Pou ye septentrional, peut-être faut-il voir seulement le Pou ye, situé au nord du Ko kou rye; peut-être faut-il, avec M. Tubowi qui s'appuie sur le Oei chou, dire que cette région était la contrée originaire des gens du Pou ye, située entre l'Amour, la mer d'Okhotsk et les monts Stanovoï et appelée plus tard Tou mak rou, 豆莫婁: ainsi s'expliquerait la double mention dans l'inscription du Pou ye septentrional, d'où le roi était originaire, et du Pou ye, d'où il sortit en franchissant la Soungari. Quoi qu'il en soit, les émigrants, continuant leur marche vers le sud arrivèrent naturellement dans la haute vallée de l'Ap rok kang<sup>1</sup>, 鴨綠江 (沸流, Poul ryou) où ils s'établirent à Hol pon, 忽本: cette localité, qui n'est autre que le Tjol pon, 卒本 du Sam kouk sä keui, est probablement très voisine du Heul seung kol 紇升骨 du Oei chou; un peu plus tard la capitale fut transférée à Kouk năi syeng, 國內城, appelé aussi Oui na am syeng 尉那巖城, et Poul i syeng, 不而城, et plus tard encore à Hoan to syeng, 丸都城; ces deux villes ne paraissent pas avoir été fort éloignées de Tjol pon, l'emplacement de la stèle marque donc approximativement la région qui fut le berceau du Ko kou rye; c'est de là qu'il sortit pour entrer dans des luttes fréquentes avec les États du nord de la Chine et pour soumettre la plus grande partie de la Corée. Lorsqu'il

<sup>1</sup> Ya lou kiang.

commença à prendre une grande extension vers le sud, la capitale passa à Hpyeng yang, 平壤, sur l'ancien territoire de la commanderie chinoise d'Ak rang, 樂浪, ou dans des villes très rapprochées; c'est en 247 que le roi bâtit la ville de Hpyeng yang afin d'y résider, mais ce n'est qu'en 427 que la capitale y fut définitivement fixée; il est fort possible que, dans la période intermédiaire, le siège du gouvernement ait oscillé d'une ville à l'autre, étant transporté dans la capitale du sud (平壤 de la stèle) lorsque les circonstances l'exigeaient. Un fait de ce genre est mentionné par l'inscription à la date de 399; il s'agissait alors, comme nous le verrons, de préparer une expédition dans le sud de la péninsule. Il me semble difficile que, dans ce texte, ce nom indique Nam hpyeng yang, 南平壤, qui était capitale du Päk tjei à la même époque (372-475), qui n'appartenait pas au Ko kou rye et que l'inscription désigne par l'expression *Kouk syeng*, 國城.

Je ne pense pas qu'il y ait difficulté à identifier les deux rois You ryou, 儒留, et Tai tjou ryou, 大朱留, de l'inscription, le premier avec Ryou ri myeng oang, 瑠璃明王, Ryou ri, 類利, You ryou, 孺留 du Sam kouk sä keui, l'autre avec Tai mou sin oang, 大武神王, aussi appelé Tai häi tjou ryou, 大解朱留, ou Tai häi song ryou, 大解宋留. Nous pouvons passer sur cette période légendaire aussi rapidement que fait l'inscription et arriver au roi en l'honneur duquel la stèle a été élevée.

Son nom est répété trois fois dans l'inscription :

une fois sous la forme *Kouk kang hto* . . . 國岡土 . . . , deux fois sous la forme *Kouk kang syang* . . . 國岡上 . . . Je crois la première leçon inexacte et je rétablis dans le texte le caractère *syang* au lieu de *hto*; en effet le Sam kouk sä keui donne à chacun des rois Ko kouk ouen, 故國原, Yang ouen, 陽原, Hpyeng ouen, 平原, un second nom, savoir Kouk kang syang, 國岡上, Yang kang syang, 陽岡上, Hpyeng kang syang, 平岡上; *kang syang* semble donc une expression particulière au Ko kou rye et correspondant à *ouen* et il est plus naturel, dans le cas présent, de lire *Kouk kang syang* que *Kouk kang hto*. D'après la coutume du Ko kou rye, les rois morts sont désignés par le nom de leur tombeau : ainsi les rois que je viens de citer, sont enterrés à Ko kouk ouen, Yang ouen, Hpyeng ouen; le roi mentionné par notre stèle serait donc le roi Kouk ouen, et le lieu de sa sépulture serait aussi appelé Kouk ouen; mais on ne trouve dans le Sam kouk sä keui qu'un roi de ce nom, Ko kouk ouen qui a régné de 331 à 371, tandis que l'inscription parle plus loin de 21 ans de règne. D'autre part un descendant de Ko kouk ouen, portant le nom de Koang käi hto, a régné d'après l'histoire, de 392 à 413; or les quatre caractères Koang käi hto kyeng, 廣開土境, se trouvent dans le nom du roi qui nous occupe. Cette double coïncidence permet d'identifier le personnage : par exception, ce roi ne porte pas le nom de son tombeau, sans doute pour éviter la confusion avec son ancêtre Ko kouk ouen; la pra-

tique aura abrégé Koang kǎi hto kyeng en Koang kǎi hto. Les caractères *hpyeng an*, 平安, insérés dans le nom du roi la première fois qu'il est cité, ne sont pas répétés ensuite soit parce qu'ils étaient un postnom (le Liang chou 梁書 et le Tsin chou 晉書 le nomment *An*, 安), soit pour toute autre cause; ils avaient peu d'importance, même pour les contemporains du prince. Quant aux caractères *ho htai*, 好太, ce sont deux épithètes appliquées fréquemment aux rois de Ko kou rye, soit ensemble, soit séparément; c'est ainsi que l'on trouve Myeng tchi ho oang, 明治好王, Yang kang syang ho oang, 陽岡上好王, Hpyeng kang syang ho oang, 平岡上好王, Yeng rak htai oang, 永樂太王, Htai tjo tai oang, 太祖大王, Tchǎ tai oang, 次大王, Sin tai oang, 新大王, et, dans le Sei si roku, Kouk ho htai oang, 國好太王, et Ho htai oang, 好台王.

Les dates du règne de Koang kǎi hto correspondent, à un an près, à celles de Koang kǎi hto kyeng : d'après l'inscription, en effet, ce roi est monté sur le trône en l'année sin myo ou 391, et il a été enterré en l'année kap in ou 414 : or, pour être enterré en 414, il peut fort bien être mort en 413. Enfin il représente le 17<sup>e</sup> âge, 世, depuis Tai tjou ryou : *âge* ne peut ici signifier *génération*, puisque de Tai tjou ryou à Koang kǎi hto kyeng, on trouve dix générations; il s'agit ici de règnes. Si l'on suit exactement le Sam kouk sǎ keui, on n'en trouve que seize; mais on peut remarquer que le

Heou han chou, 後漢書, fait de Syou syeng, 遂成 (Tchä tai oang, 次大王) le fils de Koung, 宮 (Htai tjo tai oang, 太祖大王) tandis que l'historien coréen fait régner successivement trois frères : Koung, Syou syeng et Päik ko, 伯固 (Sin tai oang, 新大王) qui auraient occupé le trône de 53 à 179, pendant 126 ans. Il me semble qu'on peut admettre à titre d'hypothèse que Koung aurait eu pour successeurs ses trois fils; du premier le nom et le passage sur le trône auraient été oubliés; les deux autres seraient Syou syeng et Päik ko. Si cette supposition était exacte, on conserverait le fait des trois frères régnant l'un après l'autre, tel que le mentionnent les Coréens; l'on serait d'accord avec l'auteur chinois qui fait de Syou syeng le fils de Koung et avec l'inscription qui compte dix-sept règnes au lieu des seize de l'histoire; enfin l'on supprimerait l'anomalie de trois règnes, une seule génération, remplissant l'espace de 126 ans. Un pareil oubli n'aurait rien d'in vraisemblable pour cette époque reculée où, comme nous le verrons, le Ko kou rye n'usait pas encore de l'écriture.

Le roi Koang käi hto kyeng a été surtout un prince guerrier; il a conduit ses armées dans plusieurs contrées, qui nous sont connues d'ailleurs, et dans d'autres qui nous sont plus étrangères. Parmi les premières, je citerai le Sin ra, 新羅, dont la capitale, Sin ra syeng, 新羅城, de l'inscription, était ou Keum syeng, 金城, ou l'une des villes très voisines de Man ouel syeng, 滿月城, ou de Sin ouel

syeng, 新月城, (environs de Kyeng tjou, 慶州); le Kara, 加羅, région du sud-ouest du Kyeng syang to, 慶尙道, avec quelques-unes de ses divisions, An ra, 安羅, appelé aussi Ara kara, 阿羅加羅 (Ham an, 咸安) et Im na, 任那, correspondant au Grand Kara, 大加羅 (Ko ryeng, 高靈) et dont le nom prononcé *Mimana* par les Japonais n'avait pas encore paru sous cette forme dans les documents coréens; le Päik tjei, 百濟, appelé sur la stèle Päik tjan, 百殘, et dont la capitale était alors Nam hpyeng yang, 南平壤; c'est probablement aujourd'hui la citadelle du Peuk han, 北漢, au nord de Seoul. Dans diverses expéditions vers le sud (396, 400, 404), les Japonais, qui s'étaient avancés jusque dans le territoire de T'ai pang, 帶方 (ancienne commanderie chinoise entre la rivière Hpai, 溟水, aujourd'hui Tai tong kang, 大同江, et la rivière Ryel, 列水, aujourd'hui Han kang, 漢江) furent repoussés plusieurs fois; le Sin ra fut secouru, le Päik tjei abattu; l'un et l'autre devinrent vassaux du Ko kou rye.

D'autres expéditions sont moins claires, ainsi celle de 395, où le roi soumit les tribus montagnardes de la vallée de la rivière Yem, 鹽水 (peut-être Yem nan syou, 鹽難水, Teung kai kang, 佟佳江), et d'où il revint en chassant à travers la région de Hpyeng to, 平道 (sud du Liao tong?); pour celle de 398, on n'identifie aucun nom; celle de 407, autant qu'on peut le voir avec les lacunes du texte, a été dirigée contre le Päik tjei et les Ja-

ponais. En 410, le roi soumit un royaume vassal. le Pou ye oriental qui s'était révolté; ce pays est sans doute celui dont le roi vint en 494 faire soumission définitive au Ko kou rye, mais il diffère du vieux royaume de Pou ye qui avait été détruit par Mo yong Oi, 慕容廆<sup>1</sup>, dans les années Thai khang, 太康 (280-289) : faut-il, avec M. Tubowi, y voir une résurrection de ce royaume au milieu des Ok tjya, 沃沮 (occupant à peu près le Ham kyeng to, 咸鏡道), chez qui la famille royale s'était réfugiée après le désastre? Cette idée n'est pas sans quelque vraisemblance, mais M. Tubowi la relie à des théories relatives à l'histoire du Päk tjei, si nouvelles et si contraires au texte du Sam kouk sã keui, qu'on ne peut les accepter sans un examen approfondi.

Je ne saurais chercher à fixer la situation des nombreuses villes nommées par l'inscription : ce travail m'entraînerait beaucoup trop loin. Je veux seulement faire remarquer encore avec quelle netteté les deux races des Han, 韓, et des Yeï, 穢, sont distinguées par ce texte : les premiers sont les peuples des Sam han, 三韓, les anciens Sin, 辰, qui occupaient la plus grande portion de la péninsule et ont été en partie soumis, en partie refoulés vers le sud; les autres vivaient sur la côte de l'est (Kang ouen to, 江原道, et Ham kyeng to, 咸鏡道) et dans les montagnes septentrionales; ils étaient peut-être venus du nord avant ou après les hommes

<sup>1</sup> Les Mo yong, chinois *Mou yong*, étaient des Syen pi; à partir de 293, ils furent fréquemment en guerre avec le Ko kou rye.

du Pou ye auxquels ils étaient sans doute apparentés. La longue liste des gardes de tombeaux, dans la partie qui concerne les nouveaux gardes, ne donne ies noms que de six localités des Han, une seule porte la mention Han et Yei; les autres, au nombre de vingt-huit, n'ont pas d'indication spéciale et il est permis, d'après le contexte, de croire qu'il s'agit là de Yei. Or les conquêtes du roi Koang käi hto kyeng ont été faites surtout aux dépens du Päk tjei : un rapprochement s'impose donc à l'esprit et il semble que les gens du Päk tjei, auxquels l'histoire attribue pour berceau le Pou ye, étaient regardés comme de la race des Yei, ce qui confirme l'hypothèse énoncée quelques lignes plus haut, de la parenté des Yei et des gens du Pou ye.

Non moins intéressante pour nous que les expéditions du roi Koang käi hto kyeng est la mention du fait suivant : le roi érigea des stèles avec des inscriptions sur les tombeaux de ses prédécesseurs; jusque-là les tombeaux n'avaient porté aucune inscription. Si l'on songe combien est répandue la coutume de mettre des inscriptions sur les tombes et de quel respect les morts sont entourés dans tout l'Extrême-Orient, on conclura avec moi que jusqu'à cette époque, l'écriture avait été sinon inconnue, du moins presque inusitée au Ko kou rye. Le fait rapporté par la présente inscription vient à l'appui de l'opinion que j'ai déjà eu l'occasion de soutenir; à mon avis, c'est dans le dernier quart du iv<sup>e</sup> siècle que l'écriture, et pour préciser, l'écriture chinoise,



est devenue dans la Corée de l'ouest d'un usage habituel. Je n'admets pas en effet que les Coréens aient eu avant l'écriture chinoise une écriture quelconque, puisqu'aucun auteur ne fait allusion à un pareil fait. Et quant aux raisons qui m'ont amené à fixer cette époque, je les rappellerai brièvement ici : c'est en 372 que le bouddhisme fut introduit au Ko kou rye, en 384 il pénétra au Päk tjei; en 372 le roi de Ko kou rye établit une école nommée Htai hak, 太學, pour y instruire les jeunes gens; entre 346 et 375, on commença au Päk tjei à se servir de l'écriture pour noter les faits qui se produisaient; en 375, pour la première fois le titre de docteur, pak sä, 博士, apparaît dans les annales du Päk tjei; en 384, un collège des lettrés, Htai hak, fut fondé dans ce royaume; ce n'est qu'en l'an 600 que Ri Moun tjin, 李文真, fut chargé officiellement d'écrire l'histoire du Ko kou rye; la plus ancienne histoire du Päk tjei est celle qui fut écrite en 384, sous le nom de Sye keui, 書記, par Ko Heung, 高興, un lettré qui était probablement d'origine chinoise; il est difficile de fixer l'époque où ont été composées les histoires du Päk tjei citées par le Nihon gi (Päk tjei keui, 百濟記, Päk tjei sin tchan, 百濟新撰, Päk tjei pon keui, 百濟本記) puisque nous n'en avons que de rares fragments; elles sont certainement antérieures à 720, mais elles ne sauraient dater de plus haut que le v<sup>e</sup> siècle. Au moins jusqu'au commencement du v<sup>e</sup> siècle pour le Ko kou rye et jusqu'au commencement du vi<sup>e</sup>



pour le Päik tjei, les postnoms des rois ont l'aspect de simples transcriptions dépourvues de sens; je ne parle pas des noms dynastiques, puisque ce sont des titres décernés ou modifiés par décret, souvent bien longtemps après la mort de ceux auxquels ils s'appliquent. Jusqu'à la fin des royaumes de Ko kou rye et de Päik tjei (668 et 660), les noms d'hommes sont presque tous transcrits en chinois d'une langue étrangère. Cet ensemble de faits établit que l'écriture a été répandue par les bonzes à partir de l'an 372, mais que la langue chinoise n'a jamais pénétré profondément dans la population de ces deux États, au temps de leur indépendance. Il est possible, surtout en ce qui concerne le Ko kou rye, que quelques personnes aient eu auparavant connaissance des caractères chinois, et il en eût difficilement été autrement en raison des relations qui existaient forcément entre les émigrés du Pou ye et les Chinois établis dans les commanderies d'Ak rang, de T'ai pang, du Liao tong, 遼東, etc.; c'est à ces lettrés peu nombreux que l'on doit probablement la composition des vieux mémoires du Ko kou rye ou Ryou keui, 留記; il n'est nullement prouvé d'ailleurs qu'ils remontent, comme le veut le Sam kouk sä keui, à l'origine du royaume<sup>1</sup>.

L'inscription qui fait l'objet de ce mémoire est donc de fort peu postérieure aux plus anciennes inscriptions du Ko kou rye, c'est-à-dire aux stèles éri-

<sup>1</sup> Tous les faits cités dans ce paragraphe sont tirés du Sam kouk sä keui et du Nihon gi.

gées sur les tombeaux royaux. Si l'on trouve un jour sur le sol des vieux royaumes coréens des inscriptions antérieures à 372, ce seront donc, selon toute vraisemblance, des inscriptions dues aux Chinois.

L'inscription du roi Koang kâi hto kyeng, par son aspect extérieur comme par sa composition même, trahit l'inexpérience de ceux qui l'ont rédigée comme de ceux qui l'ont gravée. Le style des caractères est archaïque, il ressemble à celui des inscriptions des premiers siècles de l'ère chrétienne; les caractères, entaillés très profondément, sont inégaux et gauches; quelques-uns sont audacieusement abrégés, d'autres sont défigurés au point de ne pas être lisibles, bien que les traits en soient encore fort nets. Pour la rédaction, à côté de phrases très simples et parfaitement chinoises, on trouve des expressions qui sont encore aujourd'hui caractéristiques du style chinois en Corée; il en est enfin d'incompréhensibles.

Ces diverses considérations pourraient suffire à établir l'authenticité de la stèle; mais les coïncidences historiques avec les documents déjà connus viennent encore l'appuyer. Au reste, je ne sais à qui l'on pourrait attribuer la supposition d'un monument de ce genre; car si les Chinois ont inventé de toutes pièces d'anciens documents, ce n'est qu'à propos de leur vieille histoire nationale, et le patriotisme des Japonais n'a rien à gagner à la constatation des défaites infligées à leurs ancêtres; bien au contraire, quelques auteurs se sont efforcés de main-

tenir l'intégrité des traditions respectables conservées dans le Ko zi ki et le Nihon gi, en taxant d'exagération et de vantardise les rédacteurs officiels du Kou kou rye.

TRADUCTION DE L'INSCRIPTION,

(Ici) est le territoire où jadis Si tjo, le roi Tchou mou fonda (son royaume). Il venait du Pou ye septentrional; (il était) fils de l'Empereur du ciel. Sa mère (était) fille du dieu du fleuve<sup>1</sup>; ayant brisé l'œuf, elle le mit au monde. Il eut une vertu sainte. . . . Il ordonna de diriger son char vers le sud; le chemin depuis le Pou ye passait par la grande rivière Em ri; le Roi s'approchant du passage parla en ces termes: «Je suis fils du ciel souverain; ma mère est fille du dieu du fleuve; (je suis) le roi Tchou mou: faites un pont flottant<sup>2</sup>.» Les tortues qui nageaient répondirent à ces paroles, aussitôt elles furent tortues nageant (en forme de) pont flottant: ensuite il traversa. Dans la vallée de Poul ryou, à l'ouest de Hol pon, il fortifia le sommet de la montagne et fonda sa capitale. (Puisse sa race) se réjouir éternellement du trône héréditaire! Un dragon jaune ayant été envoyé pour descendre au-devant du Roi, le Roi étant sur la colline orientale de Hol pon, le dragon jaune, ayant sur son dos (le Roi), monta au ciel. (Le Roi) se retournant ordonna au prince héritier (qui fut) le roi You ryou, de gouverner conformément

<sup>1</sup> L'expression 女郎, *nye rang* «fille de rang élevé» se retrouve dans quelques citations du Pâik tjei sin tchan faites par le Nihon gi.

<sup>2</sup> 木連 檣, d'après le contexte et d'après la légende de Tchou mou, signifie «un radeau» ou «un pont»; les deux premiers caractères, *mok ryen*, veulent dire «bois» et «relier»; 檣 est peut-être une forme erronée de 厥 *kouel*, mis pour 檣, qui signifie 杙 *ik* «un poteau».

à la raison. Le roi Tai tjou ryou reçut ensuite le territoire héréditaire. . . . . Au dix-septième âge, son petit-fils, le roi grand et bon Kouk kang syang koang kâi hto kyeng hpyeng an, à deux fois neuf (ans), monta sur le trône; son surnom fut le grand roi Yeng rak<sup>1</sup>; sa bienfaisance se régla sur le ciel auguste; sa force guerrière s'étendit sur les quatre mers<sup>2</sup>; il chassa. . . . de façon à pacifier son territoire; le royaume fut riche, le peuple fut prospère; les cinq céréales<sup>3</sup> furent abondantes et mûrirent. Le ciel auguste n'ayant pas compassion<sup>4</sup>, à trente-neuf ans, (le Roi), se reposant sur son char, abandonna son royaume. En l'année kap in, à la 9<sup>e</sup> lune, au 29<sup>e</sup> jour (portant les caractères cycliques) eul you, il fut transporté à la sépulture royale; à cet endroit, on éleva une stèle rappelant sa gloire pour (durer) éternellement pendant les générations à venir.

Cette composition dit :

. . . . . La cinquième année Yeng rak, (l'étoile de) l'année étant dans les caractères eul mi, le Roi, prenant Pi rye, sans repos. . . . ; de plus, en personne conduisant (son armée) il alla<sup>5</sup> châtier Pou pi de la montagne Hpa pou, il

<sup>1</sup> Comme on le verra plus loin, 永樂, *yeng rak*, est un *nien hao*; l'histoire n'avait pas conservé trace des *nien hao* des rois de Ko kou rye. Le nom du roi signifie «le roi grand et bon, pacifique, civilisant largement le territoire, (roi) de la plaine du royaume».

<sup>2</sup> 柳被 *ryou pi*, «recouvrir à la façon d'un saule» cette expression est à rapprocher du 桃被, *koang pi*, ou 光被, *koang pi*, des classiques, qui a un sens analogue.

<sup>3</sup> 穀 qui ne se trouve pas dans les dictionnaires, est évidemment pour 穀, *kok*, «céréale».

<sup>4</sup> 昊天不吊 : on trouve dans le *Chi king* 不吊昊天; les deux phrases paraissent équivalentes

<sup>5</sup> 住討, *tjou hto*, et plus loin 住救, *tjou kou*, et 率住 *sol tjou* : le caractère *tjou* est évidemment une abréviation fautive pour 往, *cang*.

arriva à la rivière Yem et vainquit les tribus<sup>1</sup> de ces collines (au nombre) de six ou sept cents; (il prit) pour son usage des chevaux et des moutons à n'en pouvoir dire le nombre. Alors il retourna son char; son char passant<sup>2</sup> par Hpyeng to, Tong sin<sup>3</sup>, syeng, Ryek syeng, Peuk hponng, O pi<sup>4</sup>, en voyageant il inspecta le territoire, chassa<sup>5</sup> et revint.

Le Päk tjan et le Sin ra étaient jadis tributaires (du Ko kou rye) et venaient rendre hommage et apporter le tribut; mais les Japonais, en l'année sin myo, sont venus, ont passé la mer, ont vaincu le Päk tjan, le . . . . . et le Sin ra et en ont fait leurs sujets. En la sixième année, pyeng sin, le Roi en personne conduisant son armée de mer, châtia<sup>6</sup> le Päk tjan. L'armée . . . . . d'abord attaqua et prit la ville de Il hpal, la ville de Kou mo ro, la ville de Ya(?) mo ro<sup>7</sup>, la ville de Kan kouen(?) ri, la ville de ? ? . . . . ., la ville de Kak mi, la ville de Mou ro, la ville de Mi sa, la ville de . . . ? sya tyo, la ville d'A tan, la ville de Ko ri, la ville de ? ? ri, la ville de Tjap mi, la ville d'O ri, la ville de Kou mou, la ville de Ko syou neung ra, la ville de Hyel?, la ville de ? ?, la ville de Poun i neung ra, la ville de Tchang, la ville de ? ?, la ville de ? ?, la ville de Tou no, la ville de

<sup>1</sup> 洛, rak pour 落, rak.

<sup>2</sup> Au lieu de 過駕, hwa ka, il faudrait plutôt renverser l'ordre: ka hwa.

<sup>3</sup> Malgré l'avis des commentaires japonais, je ne puis ici lire que 辛, sin, et non pas 來, rai; il suffit de comparer les caractères avec 辛卯, sin myo, et 來渡, rai to, qui sont un peu plus bas.

<sup>4</sup> 狽 ne se trouve pas dans les dictionnaires.

<sup>5</sup> 獵 est peut-être pour 獵, ryep; le sens de ce mot s'accorde d'ailleurs avec ce que l'on sait des divertissements des rois de Ko kou rye.

<sup>6</sup> 討科 hto hwa « châtier », mot à mot « frapper et qualifier le crime ».

<sup>7</sup> 若 est peut-être pour 若, ya. Les corrections que je fais à cette liste des villes, sont indiquées par la seconde liste donnée plus loin.

Poul hpal na ri, la ville de Mi tchou, la ville de Ya ri, la ville de Tai san ban, la ville de So ka, la ville de Ton pal, la ville de ??, la ville de ? rou mai, la ville de San na, la ville de ??, la ville de Syei, la ville de Mou rou, la ville de Koung rou<sup>1</sup>, la ville de So hoi, la ville de Yen rou, la ville de Syek tji ri, la ville d'Am moun tji, la ville de Rim, la ville de ??, la ville de ??, la ville de ? ri, la ville de Tchyou tchou, la ville de ? pal, la ville de Ko mou rou, la ville de Nyoun no, la ville de Tchyang no, la ville de Sam yang, la ville de ??, la ville de ?? ro, la ville de Kou htyen. . . . (L'armée s'avança jusqu'à) la capitale du pays; les brigands, ne se soumettant pas, osèrent faire une sortie et engager le combat. Le roi avec un courroux<sup>2</sup> majestueux et terrible passa la rivière A hpi; il envoya (ses soldats) attaquer la ville; transversalement. . . . approcher (?) la capitale. Le roi de Päk tjan, épuisé, offrit respectueusement en bouches (d'esclaves) mâles et femelles mille personnes<sup>3</sup>, en toile fine mille rouleaux<sup>4</sup>; il se soumit volontairement au Roi et jura que désormais il serait éternellement son esclave. Le grand Roi avec bienfaisance pardonna aux manifestations de son égarement et fit inscrire la sincérité de sa soumission ultérieure. Alors, (le Roi) . . . . cinquante-huit villes fortes et sept cents villages; prenant le frère cadet du roi de Päk tjan et ses ministres (au nombre de) dix hommes, il retourna dans sa ville et rentra dans sa capitale.

En la huitième année, mou syoul, (le Roi) ordonna<sup>5</sup>

<sup>1</sup> 弓 est peut-être pour 弓, *koung*.

<sup>2</sup> 奴, *no* est évidemment pour 怒, *no*.

<sup>3</sup> 白 *päk* « blanc », est inexplicable; je traduis comme s'il y avait 口, *kou* « bouche, âme ».

<sup>4</sup> 匣 est sans doute pour 市, *tjap* « rouleau ».

<sup>5</sup> 教 *kyo* pour dire un « décret royal » est encore employé aujourd'hui en Corée; la *Gazette officielle* est remplie de l'expression 傳教, *tjyen kyo* « on a transmis un décret ». La même remarque

d'envoyer des compagnies de soldats pour inspecter la vallée de ?<sup>1</sup> sin hto; l'on profita de l'occasion pour prendre plus de trois cents personnes, hommes et femmes de la vallée de Ka hitai ra, (dépendant de) la ville de Mak ? ra. Dès lors, (les gens de ce pays) rendirent hommage, payèrent tribut et exposèrent leurs affaires (à la cour).

En la neuvième année, keui häi, le Päk tjan, violant son serment, s'unit aux Japonais par une alliance. Le Roi descendit à Hpyeng yang. Et le Sin ra expédia des envoyés qui firent un exposé au Roi, disant : « Les Japonais remplissent le territoire de ce pays, ils bouleversent les remparts et les fossés; de (vos) esclaves<sup>2</sup>, ils font (leur) peuple. (Nous) venons au Roi lui demander ses ordres. » Le grand Roi. . . . ensuite (ils) dirent leur loyauté. . . . alors (?) violer; les envoyés retournèrent déclarer pour. . . . accuser.

En la dixième année, kyeng tjä, (le Roi) ordonna d'envoyer cinquante mille fantassins et cavaliers pour aller secourir le Sin ra. De la ville de Nam ke à la ville (capitale) du Sin ra, les Japonais remplissaient l'intervalle; à peine les troupes arrivèrent-elles que les brigands japonais reculèrent. . . . ils vinrent<sup>3</sup> abandonner et s'arrêter. Ils poursuivirent jusqu'en Im na et Ka ra, puis attaquèrent la ville : la ville aussitôt se soumit. Les soldats des gens d'An ra attaquèrent la ville (capitale) du Sin ra et la ville de ?<sup>4</sup>. Les Japonais remplissaient. . . .

s'applique aux mots 教言, *kyo-en*, 言教, *en kyo*, 教令, *kyo ryeng*, que l'on verra plus bas.

<sup>1</sup> 鳥 n'existe pas dans les dictionnaires.

<sup>2</sup> 奴容, *no häik*, n'est pas une expression chinoise; je pense que ces mots ont le sens de 奴隸, *no ryei* « esclaves ».

<sup>3</sup> Ici la stèle porte plutôt 辛, *sin*, que 來, *räi*; peut-être trouvera-t-on audacieuse la restitution de *räi*, dans l'état de mutilation où est cette partie du texte.

<sup>4</sup> Le caractère 冕 ne se trouve pas dans les dictionnaires.

neuf (fois ?) épuiser; les ministres eurent de la ruse. Les soldats des gens d'An ra.....  
 .....  
 les Japonais bouleversèrent les murailles; grand rouge.....  
 .....les soldats des gens d'An ra. Autrefois le roi<sup>1</sup> de Sin ra ne venait pas en personne rendre hommage et apporter le tribut.....le Roi grand et bon Kouk kang syang koang kâi hto kyeng..... arriver.....renverser.....rendre hommage et apporter le tribut.

En la quatorzième année, kap tjin, les Japonais, manquant aux principes, envahirent<sup>2</sup> et franchirent les frontières de Tâi pang;.....forteresse de pierre.....bateaux réunis.....conduire (l'armée).....serviteurs (?).....se rencontrer. Le Roi ?<sup>3</sup> voulant se précipiter en coupant (la retraite), attaqua les brigands japonais qui furent battus et tués (en quantité) innombrable.

En la dix-septième année, tyeng mi, (le Roi) ordonna d'envoyer cinquante mille fantassins et cavaliers..... Hpyeng yang..... combattre; les tués (furent en si grand nombre que les combattants disparaissaient comme l'eau

<sup>1</sup> L'expression *an keum* 安錦, que je traduis par « roi », d'après le contexte, est embarrassante. Le titre indigène du roi de Sin ra à cette époque, était *ni sâ keum*, 尼師今 ou 尼師錦, que le *Nihon gi* lit *nisiki*; nous ne connaissons pas le mot « roi » dans la langue du Ko kou rye, mais le Pâik tjei, qui selon toute vraisemblance parlait la même langue, employait le mot *e ra ha* 於羅瑕; d'ailleurs, les autres titres employés plus tôt ou plus tard pour les rois de Sin ra ressemblent encore moins à *an keum*. Les initiales *a*, *al*, *ak* se rencontrent dans un assez grand nombre de titres officiels en langue du Sin ra; mais ont-elles quelque chose à faire ici?

<sup>2</sup> 侵 pour 侵, *tchin*, comme plus haut 住, *tjou*, pour 往, *oang*.

<sup>3</sup> Cette phrase est assez obscure; le caractère 重, *tjyong* ou *htong* se trouve avec le sens de 遲, *tji*, « tard » de 慟, *htong*, « violemment ému ».

que) l'on épuise<sup>1</sup> avec un vase; les cuirasses prises (furent au nombre de) plus de dix mille; des approvisionnements et des armes, on ne peut dire le nombre. En revenant, l'armée prit la ville de Sa kou, la ville de Rou; revenir. . . . . soldats (ou capitale). . . . . ville forte.

En la vingtième année, kyeng syoul, le Pou ye oriental, qui était jadis un peuple dépendant du roi Tchou mou, se révoltant, n'apporta pas le tribut. Le Roi en personne conduisant toute son armée, se rendit à la ville (capitale) du Pou ye et le Pou ye, levant les (chars à) deux chevaux du royaume. . . . . la ville de Na? La bienfaisance du Roi s'étendit sur toute la région. Alors il retourna. De plus, ceux qui adoptant la civilisation vinrent suivre<sup>2</sup> les fonctionnaires, (furent) Mi kou rou ap ro<sup>3</sup>, Pi sã ma ap ro,<sup>4</sup> rip rou ap ro, Syouk sã sya ap ro, ? ? ? ap ro.

En tout, les villes fortes qu'il prit (sont au nombre de) soixante-quatre, les villages (au nombre de) quatorze cents.

GARDES DES TOMBEAUX, LISTE DES FEUX<sup>5</sup>.

|                               |                             |   |
|-------------------------------|-----------------------------|---|
| Peuple de Mai kou ye. . . . . | { gardes généraux . . . . . | 2 |
|                               | { gardes. . . . .           | 3 |
| Tong häi ka. . . . .          | { gardes généraux . . . . . | 3 |
|                               | { gardes. . . . .           | 5 |

<sup>1</sup> Je traduis 湯, htang, comme s'il y avait 盪, htang; 稚, tchi, est par erreur pour 獲, hoik.

<sup>2</sup> 隋, toa, pour 隨, syou.

<sup>3</sup> 鴨盧, ap ro, désigne probablement une fonction; on trouve au Ko kou rye le titre officiel de 對盧, 對盧.

<sup>4</sup> Le caractère 瑞 ne se trouve pas.

<sup>5</sup> L'expression 守墓人烟戶 « feux, nombre de familles des gardes de tombeaux » s'explique facilement. Les titres kouk yen 國烟 et kan yen, 看烟, sont moins compréhensibles; les premiers sont évidemment supérieurs aux seconds. Quant à to yen, 都烟,

|  |    |
|--|----|
| Peuple de la ville d'O ton.....          | 4  |
| familles, toutes sont gardes.            |    |
| De la ville de Koung.....                | 1  |
| famille est garde.                       |    |
| De la ville de Pi ri.....                | 2  |
| familles sont gardes généraux.           |    |
| Peuple de la ville de Hypeng yang. {     |    |
| garde général.....                       | 1  |
| gardes.....                              | 10 |
| De Tjä ryen.....                         | 2  |
| familles sont gardes.                    |    |
| Gens de Tjyou rou..... {                 |    |
| garde général.....                       | 1  |
| gardes.....                              | 43 |
| De la vallée de Ryang <sup>1</sup> ..... | 2  |
| familles sont gardes.                    |    |
| De la ville de Ryang.....                | 2  |
| familles sont gardes.                    |    |
| D'An sil ryen.....                       | 22 |
| familles sont gardes.                    |    |
| De Kâi kok.....                          | 3  |
| familles sont gardes.                    |    |
| De la Ville neuve (Sin syeng).....       | 3  |
| familles sont gardes.                    |    |
| De la ville de Nam so.....               | 1  |
| famille est garde général.               |    |
| Han et Yei nouvellement venus :          |    |
| De la ville de Sa syou..... {            |    |
| garde général.....                       | 1  |
| garde.....                               | 1  |
| De la ville de Mou rou.....              | 2  |
| familles sont gardes.                    |    |
| Han de Keui pi ap pon.....               | 5  |
| familles sont gardes.                    |    |

que l'on rencontre une seule fois, je pense que c'est une erreur pour *kan yen*, puisque, dans le résumé de la liste, il n'est question que de *kouk yen* et de *kan yen*.

<sup>1</sup> 梁 est, je pense, pour 梁, *ryang*.

|  |                      |
|--|----------------------|
| Esclaves <sup>1</sup> de Kou mou.....            | 2                    |
| familles sont gardes.                            |                      |
| Han de Yeng tji.....                             | 1                    |
| famille est garde.                               |                      |
| Han et Yei de la ville de Sya tyo <sup>2</sup> . | { gardes généraux. 3 |
|  | { gardes..... 21     |
| De la ville de Ko syou neung ra.....             | 1                    |
| famille est garde.                               |                      |
| De la ville de Kyeng ko.....                     | { garde général... 1 |
|  | { gardes..... 3      |
| Han de Käik hyen.....                            | 1                    |
| famille est garde.                               |                      |
| Des villes d'A tan et de Tjap mi ensemble.....   | 10                   |
| familles sont gardes.                            |                      |
| Han de la ville de Hpa no.....                   | 9                    |
| familles sont gardes.                            |                      |
| De la ville de Ya (?) mo ro.....                 | 4                    |
| familles sont gardes.                            |                      |
| De la ville de Kou (?) mo ro.....                | 2                    |
| familles sont gardes.                            |                      |
| De la ville de Mou syou.....                     | 3                    |
| familles sont gardes.                            |                      |
| De la ville de Kan kouen ri.....                 | { gardes généraux. 2 |
|  | { gardes..... 2      |
| De la ville de Mi tchou.....                     | { gardes généraux. 7 |
|  | { gardes..... 7      |
| De la ville de (Ko ou Ya) ri.....                | 3                    |
| familles sont gardes.                            |                      |
| De la ville de Tou no.....                       | { garde général... 1 |
|  | { gardes..... 2      |

<sup>1</sup> 客頭, *käik tou*, est peut-être l'équivalent de *no käik*, 奴客, que nous avons rencontré plus haut.

<sup>2</sup> Je rétablis 蕙, *tyo*, au lieu de 焉, d'après le commencement de l'inscription; je fais plus bas quelques autres corrections du même genre.

|                                 |                       |    |
|---------------------------------|-----------------------|----|
| De la ville d'O ri.....         | { gardes généraux. 2  |    |
|                                 | { gardes..... 8       |    |
| De la ville de Syou tchou.....  | { gardes généraux. 2  |    |
|                                 | { gardes..... 5       |    |
| Han de Nam ke au Päik tjan..... | { garde général... 1  |    |
|                                 | { gardes..... 5       |    |
| De la ville de Tai san han..... |                       | 6  |
| familles sont gardes.           |                       |    |
| De la ville de Nong mai.....    | { garde général... 1  |    |
|                                 | { garde..... 1        |    |
| De la ville de Nyoun no.....    | { gardes généraux.. 2 |    |
|                                 | { gardes..... 22      |    |
| De la ville de Ko mou rou.....  | { gardes généraux. 2  |    |
|                                 | { gardes..... 8       |    |
| De la ville de Tchyang.....     | { garde général... 1  |    |
|                                 | { gardes..... 8       |    |
| De la ville de Mi.....          |                       | 6  |
| familles sont gardes.           |                       |    |
| De la ville de Tchyou tjä.....  |                       | 5  |
| familles sont gardes.           |                       |    |
| De la ville de Sam yang.....    |                       | 24 |
| familles sont gardes.           |                       |    |
| De la ville de San na.....      |                       | 1  |
| famille est garde général.      |                       |    |
| De la ville de Na tan.....      |                       | 1  |
| famille est garde.              |                       |    |
| De la ville de Kou mou.....     |                       | 1  |
| famille est garde.              |                       |    |
| De la ville d'E ri.....         |                       | 8  |
| familles sont gardes.           |                       |    |
| De la ville de Pi ri.....       |                       | 3  |
| familles sont gardes.           |                       |    |
| De la ville de Syei.....        |                       | 3  |
| familles sont gardes.           |                       |    |

Le Roi grand et bon Kouk kang syang koang käi hto kyeng,

considérant (les circonstances de) l'époque, a ordonné et dit : « Les rois mes ancêtres, les rois précédents ont seulement ordonné de prendre nos anciens sujets (des régions) éloignées et proches pour garder les tombeaux et nettoyer. J'ai pensé que mes anciens sujets, suivant un roulement, devaient remplir les manques<sup>1</sup>; peut-être moi, après dix mille ans, en établissant les gardes des tombeaux, je prendrais seulement des Han et des Yei que je ferais venir, les conduisant en personne; je leur ferais préparer et nettoyer. Mon ordre est tel. »

C'est pourquoi, conformément au décret, on a pris des Han et des Yei deux cent vingt familles. Pensant qu'ils ne savent pas les règles, alors de nouveau on a pris des anciens sujets cent dix familles. En réunissant les feux des gardes de tombeaux, anciens et nouveaux, (on a établi) gardes généraux trente, gardes trois cents, tout ensemble trois cent trente familles<sup>2</sup>.

Depuis les premiers ancêtres et les rois précédents jusqu'à alors, sur les tombeaux on n'avait pas établi de stèles, de sorte que les gardes des tombeaux faisaient des confusions. C'est seulement le Roi grand et bon Kouk kang syang koang kâi hto kyeng qui, pour tous les rois précédents ses ancêtres, sur les tombeaux, a érigé des stèles avec inscriptions, de façon que les gardes ne fassent pas de confusions. De plus le Roi a décidé que, pour les gardes de tombeaux, désormais on ne pourrait les échanger ni les vendre; et s'il y avait des (gens) assez riches, ils ne pourraient non plus osér les acheter. Ceux qui contreviendraient à cet ordre, les vendeurs

<sup>1</sup> 羸 est probablement pour 羸, ancienne forme de 羸, yeng.

<sup>2</sup> Le total de la première liste est donné exactement par l'inscription (100 gardes, 10 gardes généraux); pour la seconde liste, le rédacteur a fait une erreur de calcul: je trouve, en effet, 193 gardes, 27 gardes généraux, au lieu de 200 gardes, 20 gardes généraux. Le total d'ensemble reste le même.

seront châtiés: les acheteurs seront condamnés à garder les tombeaux<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Il semble que, de droit ou par abus, les gardes des tombeaux fussent des serfs: jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle, beaucoup de services publics, ceux des passeurs, esclaves des relais de poste, artisans de divers genres, étaient remplis par des familles qui y étaient héréditairement attachées; des traces de ce régime subsistent encore aujourd'hui. Il existait sans doute une coutume analogue dans le Ko kou rye.

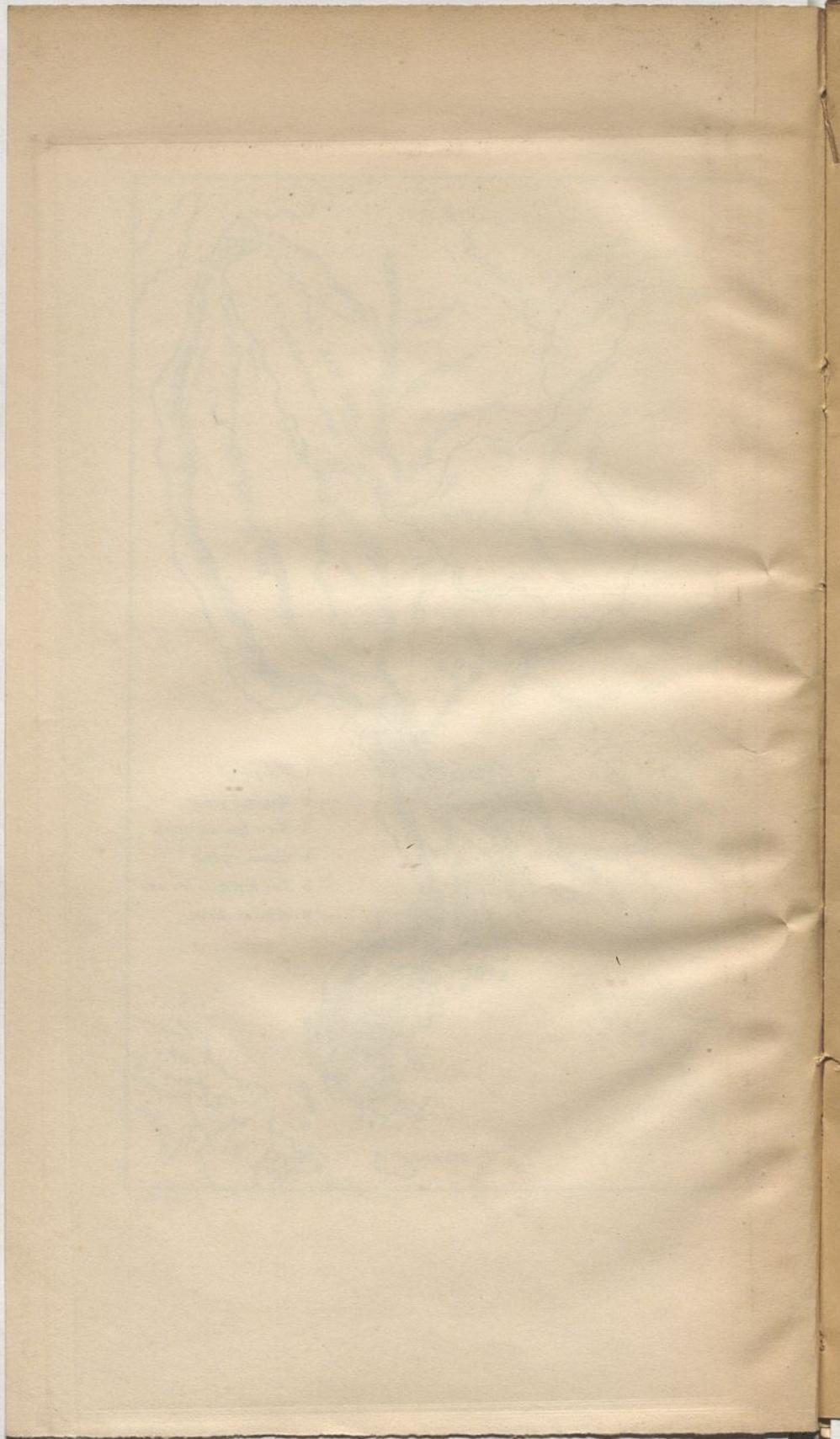


seront établis les schémas seront combinés à garder les  
tempérais.

Il semble que de droit on par ayez les gardes des tempérais  
dissent des arts : jusqu'en 1811, aiché, beaucoup de métiers pa-  
bles, ceux les passens, redites des notes de poste, artisans de  
d'uns genres, étaient remplis par des familles qui y étaient héréditaires  
différentement attachés; des traces de ce régime subsistent encore  
aujourd'hui. Il existait sans doute une certaine hiérarchie dans le  
le par ice



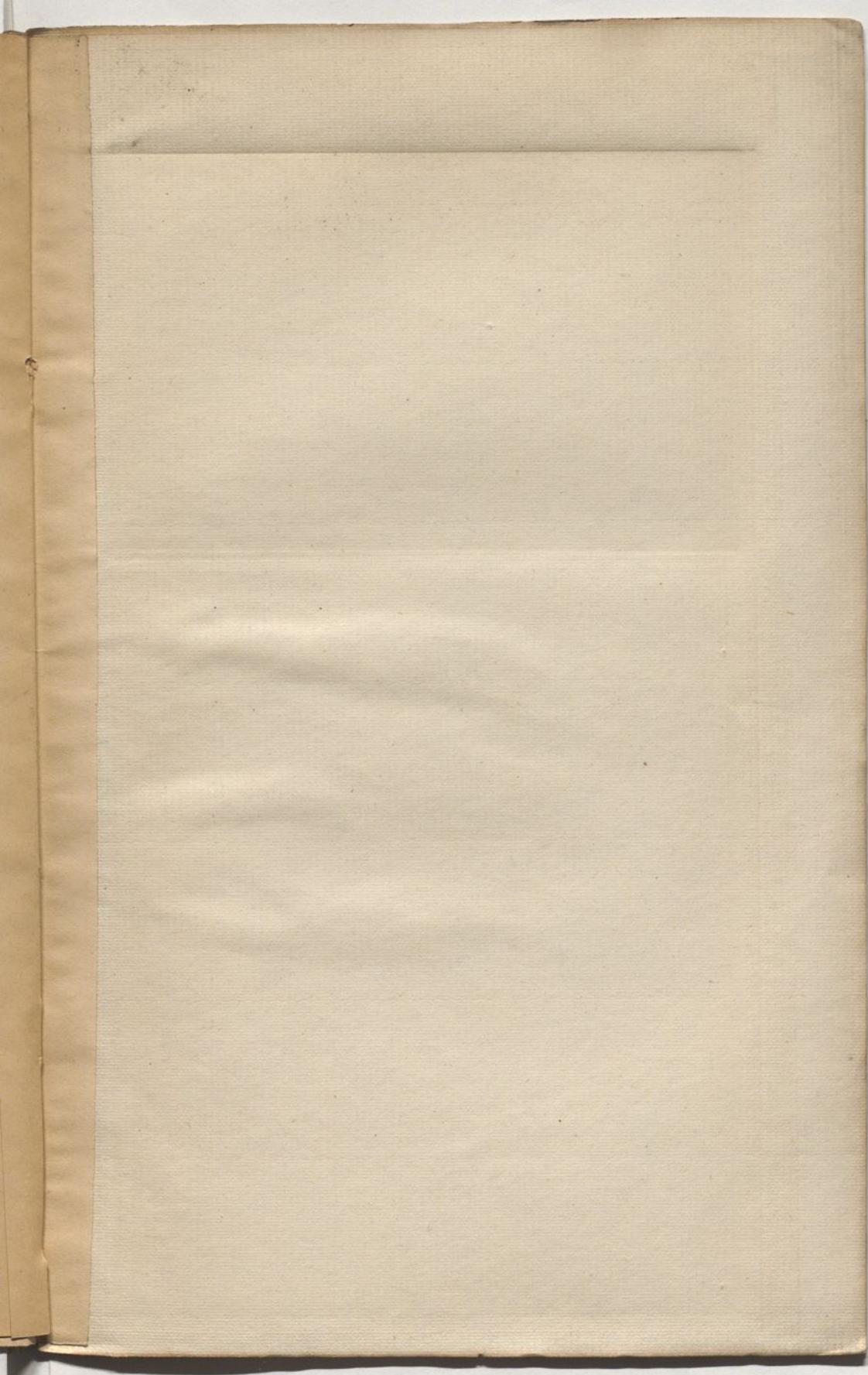














BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7502 04434572 8